

Durée : 7 heures soit 1 jour	Participants : Minimum 4 – Maximum 10
Modalités : Formation en présentiel	Tarifs TTC* ¹ * Exonération de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du CGI
Délai d'accès : Inscription dans la limite des places disponibles jusqu'à 2 jours avant le début de la formation	
Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30 (modifiables)	
Lieu : sur votre site (prévoir une salle d'une superficie de 25m ² minimum) Ou dans des locaux extérieurs	

Prérequis Être titulaire du certificat S.S.T.	Programme de la formation 1 -Présentation de la formation
Public visé Toute personne souhaitant continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et contribuer à la prévention pour la santé et la sécurité au travail.	2 -Formation théorique : ❖ Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours ❖ Actualisation des compétences en termes de prévention ✓ Situer son rôle de S.S.T. dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ✓ Caractériser les risques professionnels par des actions de prévention ✓ Contribuer à la maîtrise de risques professionnels par des actions de prévention ❖ Actualisation des compétences du secouriste Protéger de façon adaptée Examiner une victime Alerter ou faire alerter de manière adaptée
Objectifs pédagogiques Maintenir le S.S.T. en capacité : - D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail. - De réaliser les gestes de premiers secours adaptés. - De savoir utiliser ses compétences de S.S.T. pour contribuer activement à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.	3 – Formation pratique ❖ Secourir la victime de manière appropriée ✓ La victime saigne abondamment ✓ La victime s'étouffe ✓ La victime se plaint de malaise ✓ La victime se plaint de brûlures ✓ La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements ✓ La victime se plaint d'une plaie ne saignant pas abondamment ✓ La victime ne répond pas, mais elle respire ✓ La victime ne répond pas et ne respire pas
Modalités pédagogiques La formation sera constituée de théorie et de pratique. Des quizz, des mises en situation, permettront d'acquérir les connaissances requises à l'obtention du certificat.	Intervenants : Formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie risques professionnels /I.N.R.S
Modalités d'évaluation et de validation de la formation - Des évaluations formatives seront réalisées tout au long de la formation. - Une évaluation certificative sera réalisée sur la base d'un cas concret et d'un entretien avec le formateur. - Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et qui auront satisfait à l'évaluation des compétences requises, pourront obtenir le titre de S.S.T. A l'issue de la formation, ils se verront délivrer un certificat I.N.R.S. de S.S.T. valide pour une durée de 24 mois.	

¹: Voir grille tarifaire